INFO APEL3M

PROTÉGER - PRÉSERVER - PROFITER

ÉTÉ 2022

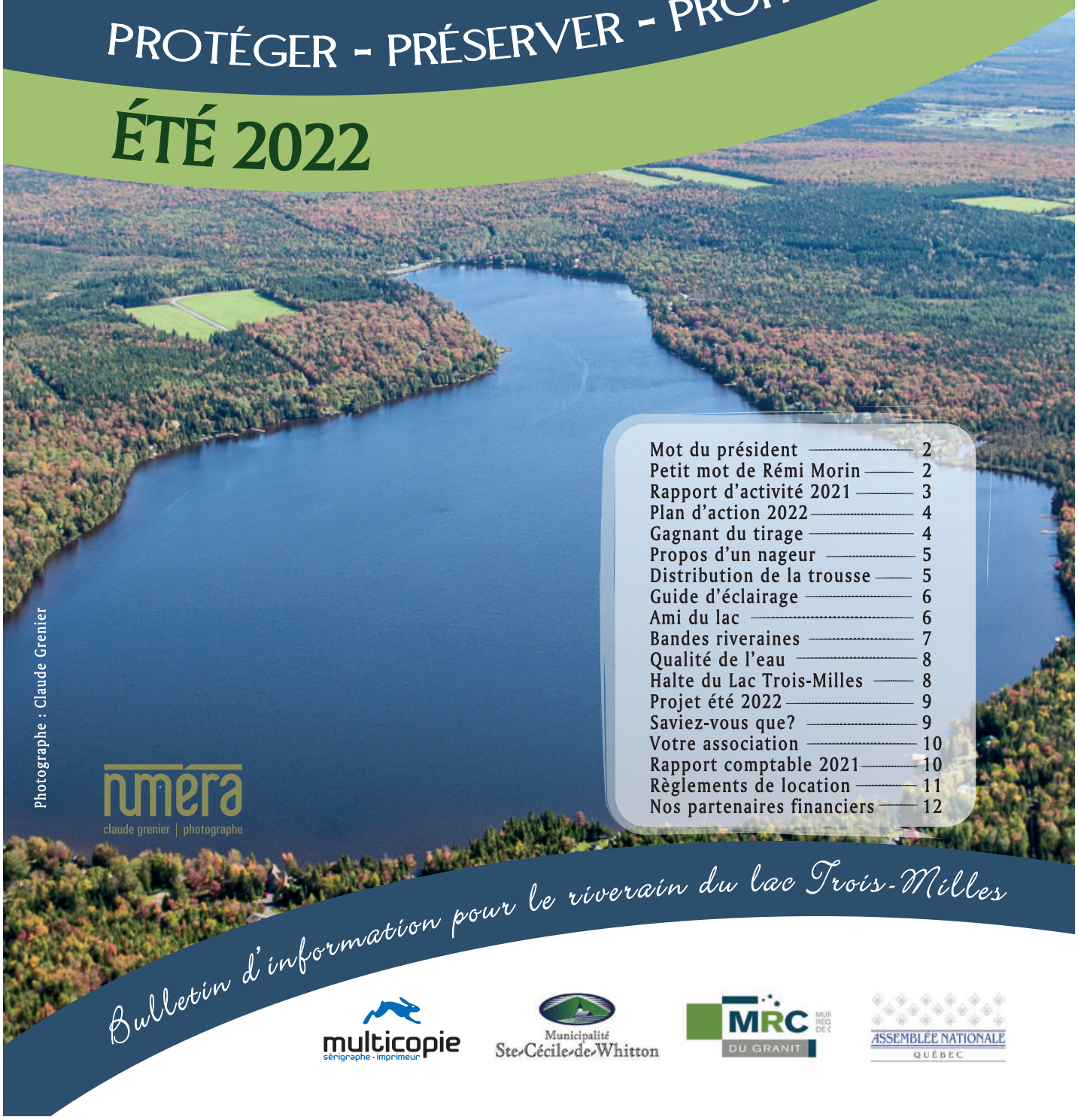

Photographe : Claude Grenier

numéra
claude grenier | photographe

Mot du président 2
Petit mot de Rémi Morin 2
Rapport d'activité 2021 3
Plan d'action 2022 4
Gagnant du tirage 4
Propos d'un nageur 5
Distribution de la trousse 5
Guide d'éclairage 6
Ami du lac 6
Bandes riveraines 7
Qualité de l'eau 8
Halte du Lac Trois-Milles 8
Projet été 2022 9
Saviez-vous que? 9
Votre association 10
Rapport comptable 2021 10
Règlements de location 11
Nos partenaires financiers 12

Bulletin d'information pour le riverain du lac Trois-Milles

multicopie
sérigraphe · imprimeur

Municipalité
Ste-Cécile-de-Whitton

MRC DU GRANIT

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MOT DU PRÉSIDENT

Encore une année pandémique et d'éloignement, pas toujours facile à vivre mais l'APEL3M demeure toujours aussi présente et active.

Vous l'avez peut-être déjà entre les mains où vous l'aurez prochainement, il s'agit du bébé de notre association qui s'intitule < Trousse d'information Lac Trois-Milles >. Le contenu de ce cartable vous sera d'une grande utilité car il touche à plusieurs sujets en lien avec les différentes réglementations, les gestes écoresponsables à maintenir ou à adopter, la qualité de vie au lac ainsi que les changements récents et à venir.

D'ailleurs, un nouveau règlement sur les usages conditionnels a été adopté. Il vise à encadrer les locations à court terme au niveau du territoire de la municipalité de Ste-Cécile de Whitton. Vous aurez le plaisir de prendre connaissance d'un résumé de ce règlement dans les pages à suivre.

Cet été, dans le cadre du projet d'été « Prévention et Caractérisation au lac Trois-Milles » nous poursuivrons nos actions afin de contrer l'introduction du myriophylle à épis dans le lac.

Cette année l'APEL3M en est déjà à sa 19ième année d'existence, que le temps passe vite. Aussi si le contexte le permet, nous tenterons de faire cet été une petite fête à la halte des Trois Milles et de tenir le samedi de la fête du travail l'assemblée générale annuelle.

Je ne saurais terminer mon mot de président sans remercier les administrateurs qui m'entourent et vous chers membres qui d'année en année nous suivez et nous encouragez dans nos démarches. Sans vous, votre association ne serait être ce qu'elle est aujourd'hui.

En espérant vous rencontrer prochainement,

Pierre Dumas,
Président

UN PETIT MOT DE RÉMI MORIN

Rémi Morin
Coordonnateur à la gestion des cours d'eau pour la MRC du Granit

La MRC du Granit a adopté un nouveau règlement de contrôle intérimaire (RCI) qui a pour but de réduire l'apport de sédiments dans les cours d'eau, les lacs et les milieux humides en contrôlant l'érosion issue des fossés et des projets de construction résidentielle

.

Tout autre projet impliquant le remaniement des sols est aussi assujetti à ce nouveau règlement, à l'exception des activités pour fin agricole ou forestière. Ceci dit, il s'applique aussi aux travaux de voirie des municipalités, mais il ne peut s'appliquer aux travaux faits par le ministère provincial responsable de la voirie.
En résumé, ce règlement demande à tout promoteur, propriétaire ou mandataire de prendre les mesures nécessaires pour éviter tout apport de sédiment vers une surface d'eau, ce qui inclut les cours d'eau, les lacs, mais aussi les fossés et le réseau pluvial. Il s'applique autant aux travaux projetés, ceux en cours de réalisation, qu'aux travaux passés. La notion de droit acquis ne s'applique généralement pas en matière d'environnement. Ainsi, si des travaux passés sont actuellement à l'origine d'une problématique d'érosion, le propriétaire du terrain doit tout de même effectuer des correctifs pour freiner cette érosion. Le règlement fixe une norme maximale d'émission de sédiment à 30 milligrammes par litre, et ce, non seulement dans le cours d'eau récepteur, mais aussi, dès la sortie d'un chantier vers un réseau de drainage artificiel. Enfin, le règlement présente des normes particulières pour la création ou l'entretien de fossés, de chemins ou de rues. Notamment, les entretiens de fossés devront dorénavant prévoir un ou des bassins de sédimentation avant que l'eau atteigne un cours d'eau ou un lac. Les fossés doivent être aménagés avec une pente de talus moins prononcée et être rapidement ensemencés.

Le nouveau « Règlement de contrôle intérimaire no 2021-10 visant à contrôler l'érosion » est entré en vigueur le 26 janvier 2022, après avoir obtenu la conformité des différents ministères.
Il est disponible sur internet à « Documents et publications Règlements – MRC du Granit » dans l'année 2022.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Comme l'assemblée générale annuelle 2021 a dû être annulée à cause de la pandémie, un rapport d'activités de l'année précédente vous a été envoyé par courriel ou par la poste en décembre.
Aussi pour le bénéfice de tous, ce rapport est reproduit ici avec une légère mise à jour.

Maintien des mesures préventives pour contrer l'introduction du myriophylle à épi dans le lac Trois-Milles

Bien que le cadenas de la barrière de la descente à bateau à la halte des Trois Milles ait été endommagé à 2 reprises au cours de l'été, la barrière est demeurée cadenassée tout au long de l'été. Nous avons remis 14 clés à autant de propriétaires qui ont signé et accepté de se conformer au contrat « Droit d'accès au lac Trois-Milles via la Halte ».

Sensibilisation auprès des propriétaires riverains quant à l'importance de préserver au maximum le couvert forestier de leur terrain

Cette sensibilisation a été faite lors de la rencontre d'accueil des nouveaux propriétaires et au cours de la campagne d'adhésion pour les autres propriétaires concernés. L'article « Une richesse insoupçonnée » paru dans l'InfoAPEL3M, Été 2021 rappelait les effets bénéfiques que l'on retire de la présence d'arbres en milieu riverain

Correctif à la structure du déversoir afin de mieux maintenir le niveau du lac en période estivale

Un simple ajout à la « pelle » a permis de réduire l'écoulement de l'eau à la décharge du lac et a ainsi contribué à maintenir un niveau d'eau plus élevé tout au long de l'été.

Poursuite des interventions dans le dossier des espèces exotiques envahissantes (EEE)

Les membres de l'équipe responsable de ce dossier ont constaté à la mi-juin 2021 les effets bénéfiques de leurs précédentes interventions sur 8 colonies de Renouée du Japon qui se retrouvent dans 2 secteurs au lac Trois-Milles. Ils sont intervenus à nouveau au début septembre, avec l'accord des propriétaires concernés, dans ces mêmes colonies et ont bon espoir qu'il y pousse encore moins de tiges de Renouée à l'été 2022.

Réalisation d'une trousse d'information à l'intention des propriétaires

La trousse d'information d'une cinquantaine de pages a été complétée. Elle comprend 19 fiches en lien avec les différentes réglementations, les gestes écoresponsables à maintenir ou à adopter, la qualité de vie au lac ainsi que les changements récents et à venir.
Une version abrégée de la trousse a aussi été réalisée à l'attention des locataires des résidences de tourisme.
Les trousses seront distribuées en 2022.

Prises de mesures pour vérifier la qualité de l'eau (RSVL)

Quartorze (14) prises de transparence de l'eau ont été faites avec une transparence moyenne de 3 mètres cette année. L'eau est plus claire d'année en année depuis 2019.

Réalisation de seuils de rétention dans le fossé de la rue Principale, fossé qui se jette dans la rivière Madisson

Des seuils de rétention, au nombre de 4, ont été réalisés par le personnel de la municipalité au début du mois de juillet sous la supervision d'un membre du c.a. de l'APEL3M. Ils visent à diminuer l'apport de sédiments dans la rivière lors de fortes pluies.

Suivi du dossier de la carrière Polycor

Déplacement d'une ressource du Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour constater de la situation à la suite de fortes précipitations. Le MELCC a conclu que Polycor était dans les normes mais le dossier reste à suivre car il n'est pas satisfaisant au niveau de l'APEL3M.

Remplacement du panneau d'affichage au terrain de la halte des Trois Milles

À la mi-juillet, l'ancien panneau d'affichage près de la descente à bateau a été remplacé par un panneau plus attractif sur lequel des informations additionnelles à l'intention des propriétaires d'embarcations ont été ajoutées. De plus, un nouveau panneau d'affichage a été installé sur le terrain de la halte. On y retrouve l'InfoAPEL3M et des renseignements pertinents à l'attention des gens qui s'arrêtent à la halte.
Ces 2 panneaux ont été fixés sur des bases de ciment.

Campagne d'adhésion 2021

En fin d'année, 147 cartes avaient trouvé preneur, soit une de plus qu'en 2020.
L'APEL3M comptait en 2021 : 116 membres réguliers, 17 amis du lac et 14 amis du lac ayant signés un contrat de droit d'accès au lac.

Publication du Journal InfoAPEL3M, Été 2021

La version imprimée du journal n'a été disponible qu'à la mi-août et a dû être distribuée pour certains d'entre vous en dehors de la campagne d'adhésion.
Il est toujours possible de vous procurer votre exemplaire papier auprès de n'importe quel membre du conseil d'administration.

Prolongation du mandat des membres du c.a.

Il a été convenu que le mandat de tous les membres du c.a. soit prolongé d'une année de manière à ce que les membres sortants de 2020 soient en élection à l'AGA 2022 et que les membres sortants de 2021 le soient l'année suivante.

PLAN D'ACTION 2022

Voici ce que compte faire votre association cette année pour la protection du lac Trois-Milles et de son environnement :

Projet été 2022 – Prévention et Caractérisation au lac Trois-Milles :
Voir l'article dans ces pages…

Maintien des mesures préventives pour contrer l'introduction du myriophylle à épi dans le lac Trois-Milles
Nous poursuivrons pour un cinquième été consécutif une surveillance et un contrôle quant à l'accès au lac via la descente à bateau à la halte des Trois Miles.
À sa première visite au lac, tout propriétaire d'embarcation motorisée désireux d'y mettre son embarcation à l'eau doit rencontrer l'une des personnes responsables qui lui fera signer le contrat « Droit d'accès au lac Trois-Milles via la Halte » 2022 et lui remettra une clé lui permettant d'ouvrir la barrière de la descente à bateau. De plus, la pochette d'information réalisée dans le cadre du projet été 2022 leur sera présentée et remise.
Il est aussi demandé aux propriétaires riverains qui ont une descente à bateau privée de continuer à exercer un certain contrôle au niveau de tous les types d'embarcations qui accèdent au lac à partir de chez eux et de s'assurer que celles-ci aient été correctement lavées.

Identifier une ou des entreprises capables de faire la réfection de muret ou de refaire l'enrochement de bord de l'eau (avec la MRC)
Dans un premier temps, nous voulons faire l'inventaire des entreprises offrant des services de travaux touchant la rive en collaboration avec la MRC et d'autres municipalités.
Il pourrait s'agir aussi d'offrir une formation aux riverains qui veulent « réparer » leur muret ou leur enrochement.

Remplacement des 10 bouées
Les bouées que vous voyez sur le lac, été après été, ont plus de 10 ans. Elles ont fait leur temps et seront remplacées cette année.

Diminuer l'apport de sédiments provenant des eaux de ruissellement du chemin lac Trois-Milles Nord
Nous profiterons de la présence au lac de l'équipe du RAPPEL - Experts-conseils en environnement et en gestion de l'eau lorsquecelle-ci se déplacera pour la caractérisation du littoral, afin de leur demander conseil à ce sujet.

Poursuivre les interventions dans le dossier des EEE (Renouée du Japon)
Nous en serons au troisième été de suivi et d'intervention sur certaines des colonies de Renouée du Japon répertoriées à l'été 2019.
Les interventions sont faites avec l'accord des propriétaires concernés.
Selon les résultats obtenus, il s'agira peut-être de la dernière année d'intervention.

Assemblée générale annuelle
Si la situation sanitaire le permet, nous tiendrons une assemblée générale annuelle cette année après 2 années où elle avait dû être annulée.

*** À ces différents éléments du plan d'action s'en greffent d'autres tels que : la publication de ce journal; l'accueil personnalisée des nouveaux propriétaires; la campagne d'adhésion; les prises de mesures pour vérifier la qualité de l'eau; la surveillance quant aux éclosions de cyanobactéries; l'installation et la désinstallation des quais et des bouées; etc…
Pour en connaître davantage sur votre association et ses réalisations nous vous invitons à visiter notre page Facebook ainsi que le site de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton / onglet APEL3M.

Personnes gagnantes des 5 exemplaires du volume « Habiter en milieu naturel » parmi les membres de l'APEL3M

Tel qu'indiqué dans le dernier InfoAPEL3M, il y a eu tirage de ces volumes lors d'une réunion du c.a. et les personnes gagnantes ont été : Brigitte Boucher, François Gervais, Denis Berthelette, John Montegut et Alain Déziel.
Prenez note que l'APEL3M possède 2 exemplaires de ce volume de Claude Phaneuf pour prêt temporaire aux membres désireux de le consulter… vous n'avez qu'à communiquer au 819-583-4047 à cet effet.

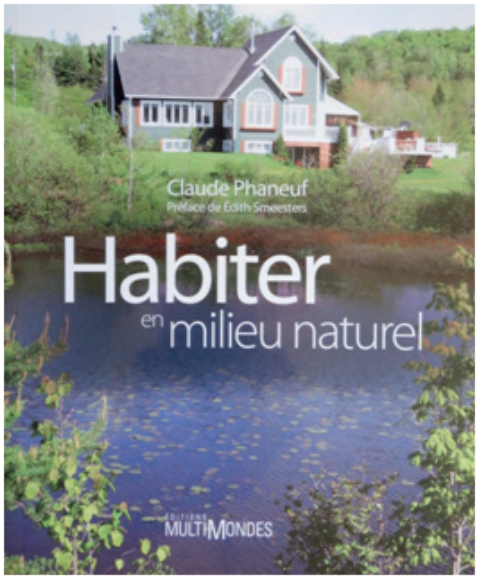

PROPOS D'UN NAGEUR

Nager quotidiennement 20 à 30 minutes au lac Trois-Milles est un plaisir renouvelé à chaque année. Toutefois l'été 2021 fut pour moi une triste désillusion.

Tel un métronome, mes battements de crawl se succèdent dans l'insouciance d'un trajet sans obstacle.Ce qui est mon plaisir se transforme en un parcours du combattant. Chaque battement s'embrouille dans les plantes aquatiques nombreuses, denses et encombrantes effleurant la surface de l'eau. Emprunter un corridor libre d'obstacles devient frustrant d'autant plus que ces plantes aquatiques sont de plus en plus présentes à certains endroits du lac. Mais pourquoi ces plantes se dressent-elles en adversaire dans notre lac Trois-Milles jadis, si complaisant.

L'Association pour la Protection de l'Environnement du lac Trois-Milles publie annuellement un Bulletin d'information pour le riverain du lac Trois-Milles (l'InfoAPEL3M). Tous ces bulletins diffusent au fil des ans un flot d'informations actualisées exposant les multiples facettes du lac.

L'article rédigé pour l'été 2022, aurait pu être aussi intitulé : « Les plantes aquatiques à la fois utiles et nuisibles ». Ces plantes qui poussent dans l'eau, dites « plantes aquatiques » interagissent dans leur milieu de vie et avec ce milieu (écosystème). Naturellement présentes dans les milieux aquatiques, elles jouent un rôle utile et indispensablesans être pour autant un indice de dégradation du lac. Ces plantes purifient l'eau, apportent de l'oxygène et en ombrageant la surface du plan d'eau, elles limitent la hausse des températures de l'eau. Par contre, la faible profondeur de notre lac, permet à la lumière d'atteindre plus facilement le fond du lac favorisant ainsi la croissance des plantes. Le phosphore, l'azote et le potassium sont des éléments nutritifs majeurs et essentiels à la croissance des organismes vivants.

Mon questionnement s'insurge contre la prolifération invasive de ces plantes car certains facteurs d'inconduites contribuent à la dégradation de notre lac. Au fil de mes lectures, un consensus émerge auprès de la communauté scientifique : l'apport excessif d'éléments nutritifs, tels que le phosphore et l'azote amplifie l'appauvrissement en oxygène et le déséquilibre de l'écosystèmeet ainsi l'eutrophisation du lac.

L'activité humaine nuisible à l'environnement est le facteur qui a le plus d'impactsur la dégradation des lacs. Le lessivage des engrais utilisés – bien qu'interdits – entraîne un surplus de composés azotés dans le lac. Au final, la prolifération des plantes aquatiques invasives constitue une réelle nuisance et à plus long terme, une menace pour les écosystèmes aquatiques de notre lac. Ces effets risquent d'affecter de nombreux espaces qui deviendront impraticables à la navigation, à la pêche et aux activités nautiques.

Au nageur que je suis, j'adresse ce message aux propriétaires riverains du lac Trois-Milles : soyons solidaires dans nos actions concrètes à la sauvegarde de notre lac.

Les apparences sont trompeusescar, ce qui semble attrayant à la surface du lac cache sous ses eaux un écosystème sensible, fragile et en déroute.

Jean-Luc Beaumont , administrateur du CA

DISTRIBUTION DE LA « Trousse d'information… »

C'est avec la satisfaction d'avoir réalisé un document fort utile, que les membres du comité d'accueil de l'APEL3M ont commencé dès le mois de mars à distribuer la trousse d'information.

Les résidents permanents auront été les premiers rencontrés tandis que les propriétaires de chalet l'auront été à compter de juin. Nous espérons avoir remis une trousse à chaque propriétaire d'ici la fin de l'été.

Nous vous suggérons de la conserver pour référence future et pour y ajouter les mises à jour ou de nouveaux dépliants.

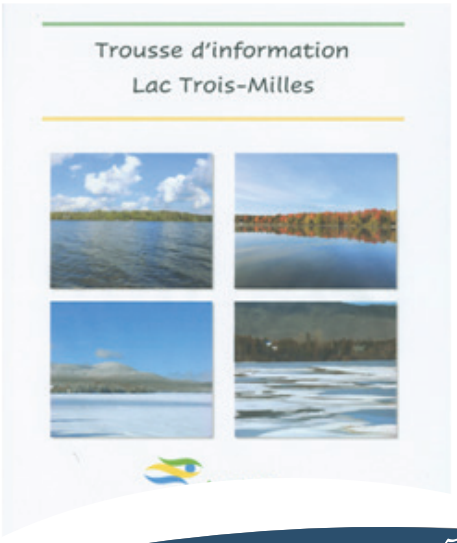

Devenez « Ami du lac », une invitation aux non-résidents…

Si vous lisez cette invitation, c'est que vous avez entre les mains un exemplaire de l'InfoAPEL3M de quelqu'un qui a une propriété au lac Trois-Milles. Nous espérons que vous en appréciez la lecture et en apprenez sur le lac, la vie au lac et l'APEL3M.
Comme vous le savez sans doute, l'APEL3M depuis près de 20 ans veille à la protection du lac Trois-Milles, de ses rives et de ses écosystèmes.
Prendre une carte « Ami du lac », c'est reconnaître et appuyer l'APEL3M dans ses actions et sa mission.
Aussi vous pouvez vous procurer votre carte annuelle « Ami du lac » au coût de 20$ en communiquant au 819-583-4047.

Un guide de l'éclairage pour protéger le ciel étoilé

RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ DU MONT-MÉGANTIC

Un guide de l'éclairage pour protéger le ciel étoilé

Un nouveau document abondamment illustré qui vous présente les enjeux de la pollution lumineuse et les actions à poser pour renverser la tendance mondiale d'augmentation de la lumière artificielle la nuit. Disponible gratuitement sur : cieletoilemontmegantic.org/guide.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le phénomène de la pollution lumineuse et ses impacts? Vous habitez un magnifique endroit et aimeriez le protéger activement? Vous aimez la nuit et le grand spectacle étoilé qu'elle peut nous offrir? Alors, ne manquez pas le nouveau guide de l'éclairage une ressource incontournable sur le sujet! Le guide d'éclairage de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic est disponible au format numérique sur notre site internet.

Passez à l'action et rendez-vous aux pages 30-31 pour tester vos luminaires. Un geste simple pour protéger le magnifique ciel étoilé de notre région!

Nous l'avons mentionné l'année dernière

Nos Bandes Riveraines sont une Richesse Insoupçonnée!

Wow ma bande riveraine peut protéger la qualité de l'eau du lac Trois-Milles!

Ce n'est plus à prouver! Nous sommes tous plus informés et conscients que plus il y a d'arbres autour du lac, plus l'eau sera saine, claire et de bonne qualité afin de s'y baigner encore longtemps.

L'eau sera plus protégée de l'apport de sédiments et nutriments dans le lac car ceux-ci seront retenus par les racines des arbres et autres végétaux.

L'Arbre donne de l'ombre à nos rives, prévient l'envasement, réduit la prolifération des algues et autres plantes aquatiques.

Moi, j'aime bien l'eau propre de mon lac avec sa diversité faunique et floristique. Ce que j'apprécie moins se sont les éclosions d'algues bleu-vert (cyanobactéries) et l'envasement!

Par conséquent, pas besoin de plus d'incitatifs pour faire ma part, je vais planter quelques arbres dans ma bande riveraine cet été.

Si comme moi, l'arrivée du printemps vous inspire de beaux projets pour votre bande riveraine, je vous invite à communiquer avec moi parcourriel à linda.leclair@live.ca ou au 819 214-7348.

Nous pourrions partager nos connaissances dans le domaine de la plantation des herbacées, des arbustes et des arbres.

Linda Leclair, responsable du dossier «Bandes riveraines»

Le terrain de la Halte des Trois-Milles

Un magnifique endroit pour observer ce beau lac. Quelle vue Wow!

Une nature entourée d'une faune et une flore d'une diversité impressionnante.

Ce beau paysage est accueillant, rassembleur et accessible pour le plus grand bonheur de tous les citoyens de Sainte-Cécile-de-Whitton ainsi qu'aux passants et touristes.

Nous l'apprécions beaucoup et devons l'entretenir si nous voulons le préserver comme ça longtemps.

Par conséquent, selon votre disponibilité bien entendu, j'en appelle à nouveau à votre générosité et engagement pour participer à certaines corvées de nettoyage et/ou de désherbage à la Halte des Trois Milles qui se tiennent au cours de l'été.

Faites partie de notre Équipe de Bénévoles de la Halte des Trois Milles, nous avons besoin de vous!

Pour en discuter et obtenir des informations additionnelles ou pour vous joindre à l'équipe, veuillez communiquer dès maintenant avec moi par courriel à linda.leclair@live.ca ou au 819 214-7348.

Linda Leclair

Rapport de la qualité de l'eau du lac Trois-Milles 2021

Chaque été, l'APEL3M prend des données du lac Trois-Milles à l'aide d'instruments de mesure que nous nous sommes procurés au fil des ans, grâce aux subventions reçues. Nous envoyons par la suite nos données au RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs - un organisme relevant du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques) qui nous fournit un rapport détaillé de l'état du lac Trois-Milles.

Voici donc le bilan pour l'été 2021 :

Transparence de l'eau
La transparence moyenne estivale de l'eau du lac Trois-Milles a été de 3,1 mètres (légèrement mieux que l'été dernier) et a été obtenue à la suite de 15 mesures de la profondeur du disque de Secchi. Cette mesure de transparence caractérise une eau légèrement trouble.

Phosphore
La concentration moyenne de phosphore total trace mesurée est de 9,1 µg/l, ce qui indique que l'eau est légèrement enrichie par cet élément nutritif, d'où l'importance de continuer de réduire l'apport de sédiments et de phosphore au lac en diminuant notamment l'érosion et en conservant nos arbres matures autour du lac.

Chlorophylle
La concentration moyenne de chlorophylle a est de 3,1 µg/l, une augmentation de 1 µg/l comparativement à l'an dernier, ce qui révèle un milieu dont la biomasse d'algues microscopiques en suspension est légèrement élevée.

Carbone organique
La concentration moyenne de carbone organique dissous est de 5,6 mg/l,ce qui indique que l'eau est colorée. La couleur a donc une incidence sur la transparence de l'eau.

État trophique et recommandations
L'ensemble des variables physicochimiques mesurées dans une des zones d'eau profondes du lacTrois Milles situe son état trophique dans la zone
de transition oligo-mésotrophe.
D'après les résultats obtenus, le lac Trois-Milles présente certains signes d'eutrophisation. En d'autres mots, le lac nous lance des signes qu'il faut en prendre
soin et qu'il est fragile.
Afin de ralentir ce processus, le MELCC recommande l'adoption de mesures pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines. Cela permettrait de préserver l'état du lac et ses usages. C'est donc plus que jamais important de travailler tous ensemble, à la protection de ce merveilleux lac.

PROJET ÉTÉ 2022

« PRÉVENTION ET CARACTÉRISATION AU LAC TROIS-MILLES »

Cet été votre association a convenu de réaliser un projet à 2 volets afin de répondre à certains enjeux en lien avec la sauvegarde du lac Trois-Milles.

Premièrement, face aux risques que représente pour le lac l'introduction d'espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE), en particulier le myriophylle à épi, l'APEL3M a décidé d'intensifier ses actions auprès des propriétaires d'embarcations motorisées et autres usagers qui accèdent au lac via le terrain de la halte des Trois Milles.

À compter de cette année, chaque propriétaire d'embarcation motorisée qui se procurera une clé pour accéder au lac se verra remettre une pochette d'information réalisée par l'APEL3M. Celle-ci contient des informations sur lesEAEE, les impacts de l'envahissement, l'introduction d'envahisseurs, la lutte contre l'envahissement et le lavage d'embarcations. Aussi d'autres documents, aidant à reconnaître le myriophylle à épi et autres EAEE et présentant les mesures préventives appliquées par l'APEL3M, sont inclus dans la pochette.

De plus, un dépliant expliquant l'importance du lavage de tous les types d'embarcation dans la prévention de la propagation des EAEE d'un plan d'eau à l'autre sera mis à la disposition des gens qui se présentent au terrain de la halte dans des distributeurs à cet effet.

Deuxièmement, afin de connaître l'ampleur et l'impact de l'augmentation des plantes aquatiques observée dans certains secteurs du lac ces dernières années,votre association a mandaté le RAPPEL afin qu'il effectue une nouvelle caractérisation du littoral du lac Trois-Milles– la dernière datant de 2011.

La réalisation d'une caractérisation du littoral permet d'obtenir un portrait actuel de ce secteur d'un plan d'eau. Cette caractérisation inclut un inventaire de plantes aquatiques, qui permettra de connaître la répartition de celles-ci dans le lac des Trois-Milles. La délimitation systématique des herbiers permettra également d'effectuer un suivi temporel de la prolifération des plantes aquatiques, incluant les plantes exotiques envahissantes aquatiques.

Seront évalués également le recouvrement du littoral par le périphyton et l'épaisseur des sédiments à plusieurs endroits autour du lac afin d'obtenir un portrait plus complet de la situation actuelle.

Cet été vous aurez donc l'occasion d'apercevoirune équipe du RAPPEL à l'œuvre sur le lac.

Aussi les conclusions et recommandations du rapport final orienteront certaines des actions futures de votre association.

Marc-André Bouchard

Saviez-vous que…

- En janvier 2022, il y avait 8 résidences de tourisme, situées autour lac Trois-Milles,qui s'affichaient sur airbnb, chalets à louer, quebec location de chalets et autres sites de location.

- Une embarcation motorisée ne devrait circuler qu'à la plus faible vitesse possible dans les zones de moins de 2 mètres de profondeur afin d'éviter la remise en suspension des sédiments au fond du lac.

- Face aux changements climatiques présents et à venir, les îlots de fraicheur créés par les arbres matures deviendront de plus en plus recherchés et appréciés par temps de canicule…

VOTRE ASSOCIATION…

L'Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles ne pourrait survivre sans l'implication de bénévoles au sein du conseil d'administration. C'est pourquoi nous tenons à remercier cette belle équipe sans qui tous ces projets et ces actions pour protéger notre lac ne pourraient être possible.

Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes :
Président : Pierre Dumas
Vice-président : Dominique Massé
Secrétaire : Isabelle Boulet
Trésorière : Brigitte Champagne

Administrateurs :
Marc-André Bouchard, Julie Raymond, Clément Roy, Jean-Luc Beaumont et Linda Leclair.

Rapport comptable 2021

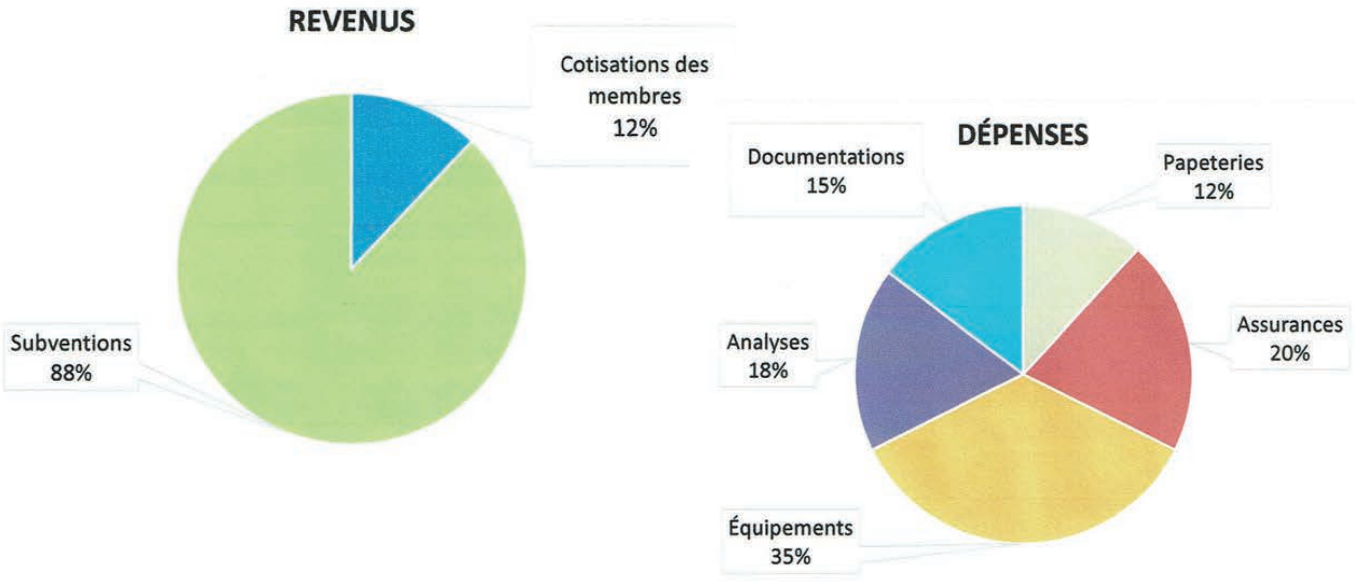

Règlements sur la location

Bonjour, il nous fait plaisir de vous informer sur une règlementation maintenant en vigueur que tout propriétaire (ou futur propriétaire) de résidence de tourisme aurait intérêt à connaître. Il s'agit du Règlement sur les usages conditionnels visant à encadrer les résidences de tourisme (location à court terme) pour ainsi assurer leur intégration harmonieuse sur le territoire.

Avant de vous expliquer sommairement le règlement, il est important de savoir que si vous désirez acheter un chalet ou une maison pour en faire la location, il faut vous référer au règlement 2021-06 avant d'entreprendre toute démarche, car il y a plusieurs conditions à respecter, notamment :

- *une nouvelle résidence de tourisme doit être située à plus de 150 mètres de toute autre habitation locative déjà installée;*

- *le nombre de chambres à coucher dans toute résidence ne doit pas excéder la capacité de l'installation septique. Ainsi, le nombre maximal de personnes pouvant occuper la résidence ne doit pas dépasser deux personnes par chambre à coucher, sans jamais excéder 10 personnes en incluant les enfants mineurs;*

- *un nombre suffisant d'espaces de stationnement doit être disponible sur la propriété de façon à ce que tous les véhicules se stationnent sur celle-ci et non sur le chemin;*

- *l'utilisation de tentes ou de véhicules récréatifs de type roulotte, tentes- roulottes et autres dispositifs similaires est interdite;*

- *la mise à l'eau de toute embarcation motorisée sur la propriété est interdite;*

- *aucune tente ou véhicule récréatif de type roulotte, tente-roulotte ou autre ne doit être sur le terrain.*

- *en tout temps lorsque la résidence est louée, une personne responsable et résidante sur le territoire de la Municipalité ou d'une municipalité limitrophe devra s'assurer du respect de la règlementation municipale par les locataires et devra pouvoir être rejointe en tout temps par la Municipalité en cas de besoin;*

Donc avant de faire une demande d'attestation de classification à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ), il vous faut avoir l'autorisation de la municipalité afin de vous conformer d'abord à la règlementation municipale. Sur demande, l'inspecteur en bâtiment et environnement pourra vous expliquera toutes les démarches à suivre.

Pour prendre connaissance de l'ensemble de la règlementation (Règl. 2021-06), suivre ce lien : https://apps.gestionweblex.ca/doc-list/handlers/document.ashx?documentid=91ed5674-1bac-4e92-8df8-99b986376698.

Vous avez des questions? Vous pouvez me les faire parvenir par courriel à maire@stececiledewhitton.qc.ca ou communiquer avec l'inspecteur en bâtiment et environnement, M. Yvan Mathieu, les mercredi et vendredi au 819-583-0770, poste 225.

Merci à nos partenaires financiers pour leur subvention

Remerciements à nos partenaires financiers qui nous nous ont aidé à réaliser notre plan d'action 2022 dont le projet de cet été « Prévention et Caractérisation au lac Trois-Milles ».

Municipalité Ste-Cécile-de-Whitton

MRC DU GRANIT

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

TIRAGE 2022 PLANCHE À PAGAIE

Avec la générеuse contribution de Canadian Tire.

De plus, les nouveaux propriétaires, Stéphanie et François sont heureux de vous offrir 50$ de rabais à l'achat d'un kayak, d'un pédalo ou d'une planche à pagaie sur présentation de la carte de l'APEL3M.

CANADIAN TIRE

François Grandisson, Propirétaire
Stéphanie Boisvert, Propriétaire
Pascale Lacroix, Gérante

Merci d'acheter local.